



COLÈRE LÉGITIME

... MAIS PAS D'ILLUSIONS !!!

Sur le terrain, tout le monde le vit : manque d'effectifs, surpopulation, fatigue, tensions... ça ne tient plus.

**LA COLÈRE EST RÉELLE ! PERSONNE NE LA CONTESTE !!
MAIS NOTRE RESPONSABILITÉ, C'EST DE DIRE LA VÉRITÉ !!!**

Bloquer aujourd'hui ne fera pas arriver des agents demain, car former un personnel de surveillance c'est du temps :

► CONCOURS, ÉCOLE, AFFECTATION... PRÈS DE DEUX ANS AVANT DE VOIR UN AGENT EN DÉTENTION !!!

Alors se pose une question simple : si le recrutement ne fonctionnait pas, pourquoi envisager d'ouvrir une seconde école ??

La réalité, c'est que le recrutement est reparti, les promotions sont pleines et les postes sont à nouveau pourvus.

LE PROBLÈME, C'EST LE RETARD !!!

En 2018, **FO Justice** demandait déjà une réforme statutaire, indiciaire et indemnitaire pour rendre le métier attractif, malheureusement le syndicat UFAP, qui était majoritaire à ce moment-là, a fait un choix, celui de ne pas poursuivre le mouvement des surveillants afin d'obtenir du statutaire, de l'indiciaire et de l'indemnitaire... pour se contenter d'obtenir un gilet pare-lame et des rangers.

RÉSULTAT, PENDANT DES ANNÉES, LE MÉTIER N'ATTIRAIT PLUS ET AUJOURD'HUI, ON EN PAIE LE PRIX !

**EN 2024, CETTE RÉFORME A ENFIN ÉTÉ OBTENUE, PAR FO JUSTICE ET
C'EST CE QUI PERMET AUJOURD'HUI DE RECRUTER À NOUVEAU !!**

SUR LA SURPOPULATION PÉNALE, IL FAUT ÊTRE CLAIR, CE N'EST PAS UN BLOCAGE QUI CHANGERA LES CHOSSES... LES ENTRÉES ET SORTIES DES DÉTENUS NE DÉPENDENT PAS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE (DGAP).

FO Justice a proposé une règle simple en travaillant sur le projet de loi dit « SURE » porté par le garde des Sceaux :

- Ne pas dépasser la capacité des établissements.
- Mettre fin aux matelas au sol.
- Instaurer une régulation carcérale en cas de seuil critique

Concrètement, cela donne des leviers pour éviter l'entassement et adapter les flux. Et pourtant il est à noter que les organisations syndicales (OS) appelant au blocage des établissements ont opposé leur vote à la mesure de régulation proposée en Comité Social d'Administration Ministériel (CSAM) sous l'appellation « *numerus clausus* ».

Mais encore, certaines OS de magistrats, comme l'Union Syndicale des Magistrats (USM) et le Syndicat de la Magistrature (SM), ont exprimé leur opposition à ces mécanismes de régulation et chacun connaît les alliances syndicales au niveau du ministère de la Justice :

- ➡ L'UFAP est alliée avec l'USM.
- ➡ La CGT est alliée avec le SM.

Ces postures amènent une question simple : comment désengorger réellement les détentions sans outil de régulation ? Car sans régulation, la surpopulation continue, et ce sont toujours les mêmes qui subissent : **LES PERSONNELS**.

Aujourd'hui, ce projet de loi est en discussion et fait débat à l'Assemblée nationale !

En revanche, si cette loi n'aboutit pas, alors oui, il faudra un véritable rapport de force avec des objectifs clairs !!

MAIS AUJOURD'HUI, APPELER A BLOQUER SANS STRATÉGIE NI SOLUTION NE RÉGLERA RIEN !!!

FO Justice refuse la démagogie et un mouvement sans cap... Par contre, **FO Justice** sera au rendez-vous quand il faudra obtenir, pas pour faire semblant. Ce mouvement apparaît surtout comme une réponse populiste à l'approche des élections professionnelles, sans solution concrète derrière, et pendant ce temps, les seules mesures réelles pour désengorger les détentions sont en débat à l'Assemblée nationale, portées seulement par **FO Justice**.

LES AGENTS MÉRITENT LA VÉRITÉ, PAS DES ILLUSIONS !!!

UISP **FO Justice** PACA-Corse – le 21 avril 2026

Syndicat Majoritaire à la DAP et sur la DISP de Marseille

FO Résister ! FO Rien Lâcher !!!

